3-4- Couverture des dépenses par les recettes

Le rapport des recettes sur les dépenses, ou taux de couverture des dépenses par les recettes, vise à apprécier l'équilibre financier de l'institution, et donne une opinion sur la qualité et l'efficience de sa gestion. Ainsi, il affiche cette année un niveau plus que satisfaisant.

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de couverture des dépenses par les recettes	1,34	1,28	1,12	1,39	1,36